

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE  
ASSEMBLEE DE CORSE**

**1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2015**

**REUNION DU 9 AVRIL**

**N° 2015/O1/012**

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR MME VALERIE FRANCESCHI  
AU NOM DU GROUPE « RASSEMBLER POUR LA CORSE »**

**OBJET :** Trouver des réponses adaptées à la prise en charge de l'autisme en Corse.

Merci Monsieur le Président,

Lors de la session de décembre 2013, nous a été diffusé un documentaire sur Florian, jeune corse autiste. Nous avons tous été sensibles à son parcours, à son combat quotidien, et au-delà, à la prise en charge de l'autisme. Ce reportage a été avant tout une manière d'imager concrètement qu'une personne différente peut vivre non pas comme les autres, mais avec les autres.

Le nombre de cas d'autisme connu dans le monde est actuellement de 1 garçon sur 56 et d'une fille sur 255. Le nombre de personnes diagnostiquées en France est de 650 000 personnes. En Corse, ce nombre est de 400 enfants de moins de 20 ans, soit sur l'ensemble de la population Corse, environ 1200 personnes diagnostiquées ou repérées par l'association Espoir Autisme Corse.

L'exemple présenté dans le documentaire est un cas qui montre qu'il est possible de scolariser une personne avec autisme même si c'est un individu qui, au départ, est considéré comme inéluctablement perdu.

Le système actuel a des limites car il intègre un schéma surréaliste où, pour cause de manque d'établissements médicosociaux, on attribue une aide à un membre de la famille pour qu'il arrête de travailler et qu'il s'occupe de l'enfant qui est scolarisé dans des conditions plus ou moins bonnes avec des temps de scolarisation allant de une heure à la journée.

La majorité des associations demande la création d'organismes médico-sociaux à grands coups d'investissements étatiques ou de la part des collectivités locales.

Le problème se trouve entre la différence de possibilités de financement des places par les pouvoirs publics et le nombre de personnes autistes. 1200 établissements recensés sur le territoire concentrent 130 000 places tous handicaps confondus. Le retard de la Corse est encore plus flagrant.

Un autiste ou une personne qui a des difficultés comportementales doit être avant tout éduqué. Ils sont tous différents comme nous le sommes tous.

En réalité, le cas de Florian est un exemple artisanal de ce que nous pourrions faire. Sur 150 000 enfants, 30 000 sont scolarisés et seulement 300 arrivent en sixième, soit 1 %.

La solution passe par le mot adaptabilité. Il serait intéressant de proposer une solution qui reste dans le cadre de la loi, mais qui innove en développant à la fois l'emploi et l'éducation, en un mot regardons le problème sous l'angle de l'innovation et de l'inclusion sociale.

Pourquoi ne pas interconnecter les compétences et les moyens à la fois des Conseils Généraux, de la Collectivité Territoriale de Corse, de l'Education Nationale et de l'enseignement supérieur, des organismes médico-sociaux (y compris ceux des associations), des entreprises privées ?

Pourquoi ne pas créer un accompagnement de masse adapté incluant cet accompagnement avec un programme éducatif et comportemental pour les personnes autistes avec une ouverture à des cas avérés de dyslexie, dyspraxie, etc... ?

A l'issue de la diffusion du documentaire, avait été évoquée la création, sous l'égide de la CTC, d'une commission composée de l'ensemble des acteurs privés et publics de la filière en rapport avec l'inclusion sociale afin :

- de mener une réflexion innovante sur l'accompagnement des personnes dont l'inclusion sociale est une priorité ;
- de mener une réflexion globale sur les financements du secteur ;
- d'établir un cahier des charges permettant de faire un appel d'offres européen, avec la Corse comme région pilote, dans le cadre de projets innovants concernant l'inclusion sociale.

Monsieur le Président, qu'en est-il à ce jour de ce projet ?

Etes-vous prêt à engager notre collectivité en ce sens en procédant à la création de cette commission qui permettra de fédérer les énergies pour trouver des réponses adaptées à la prise en charge de l'autisme en Corse ?

Je vous remercie.